



**DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
COMMUNE DE MOREAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le seize juillet à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

**Présents:** MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LAMOUR Véronique, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LORIC Emilie, LE FICHER Yoann (arrivée à 20h30).

**Absents excusés:** MM. PICAUD Nathalie (Pouvoir à M. MARZIN Mikaël), LE TOQUIN Stéphanie (Pouvoir à M. STAEL Gérard), LORIC Franck (Pouvoir à Mme LE NET Karine), CANTE Ghislain (Pouvoir à Mme TALMONT Marie-Christine), LE TOHIC Morgane (Pouvoir à M. POUILLAUDE Maurice), DENIS David (Pouvoir à M. LE GAILLARD Didier), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à Mme PICAUT Marie-pierre), MOISDON Gabin (Pouvoir à M. ROSELIER Pascal).

**Le Conseil Municipal a désigné Mme LORIC Emilie, benjamine de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.**

**Date de convocation : 9 juillet 2021**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 17**

**Votants : 25**

**Eau du Morbihan - Convention de financement pour la réalisation de  
travaux d'extension de réseau d'adduction d'eau potable de l'impasse  
des Capucines**

(Délibération 2021\_07\_16\_19)

M. Maurice POUILLAUDE, adjoint au Maire, annonce qu'une opération de desserte en eau potable est envisagée dans le cadre de l'aménagement des terrains de l'impasse des capucines. Le syndicat « Eau du Morbihan » propose la signature d'une convention de financement pour la réalisation de ces travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable, comportant une participation de la commune d'un montant de 21 500,00 € H.T.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- **Approuve la réalisation de cette opération ;**
- **Approuve la signature de la convention de financement pour la réalisation de travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de l'impasse des Capucines auprès du syndicat Eau du Morbihan ;**
- **Autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.**

*Fait et délibéré à Moréac,  
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 23/07/2021

Reçu en préfecture le 23/07/2021

Affiché le 23/07/2021



ID : 056-215601402-20210716-D2021\_07\_16\_19-DE